



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 20 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le lundi 20 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

**Présents** : Mme Martin, M. Migeon, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, Melle Caro, M. Vivet, M. Pichon, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Menager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. M. Moreau, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Barbotin, M. Viallon.

**Secrétaire de séance** : Melle Caro

### **Absents excusés représentés :**

Mme Pinon-Puissesseau avait donné pouvoir à Mme Martin  
M. Wieckowicz avait donné pouvoir à M. Langer  
M. Boutaud avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix  
M. Luche avait donné pouvoir à M. Barbotin

Madame le Maire procède à l'installation de Monsieur Dominique Moreau, Conseiller Municipal, suivant sur la liste « Meung demain » en remplacement de Monsieur Hervé Le Gouellec, démissionnaire.

Madame Martin souhaite la bienvenue à Monsieur Dominique Moreau au sein de l'Assemblée Municipale.

Madame le Maire précise par ailleurs que Monsieur Le Gallo reçoit dorénavant la délégation « Finances – Budget – Commande Publique ».

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Les 31 janvier et 27 février 2017 : Commission électorale portant sur la révision 2017/2018 des listes électorales ;

Le 9 février 2017 : Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire portant notamment sur la création du Conseil de Territoire, l'adhésion à l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental « Foncier Cœur de France », le retrait de la Communauté de Communes du Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire, l'intégration de la Communauté de Communes dans le SCOT du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce et la désignation des représentants au sein du Comité de pilotage du SCOT, la composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

la fixation des durées d'amortissement des biens, la création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, l'adhésion au régime d'assurance chômage, au Comité National de l'Action Sociale, et à la Mission Locale du Blaisois ;

Le 9 février 2017 : Commission « Promotion Culturelle et Patrimoniale » portant sur l'établissement du planning culturel en vue de la préparation du guide culturel printemps/été 2017 (avril à octobre) ;

Le 10 février 2017 : Remise officielle du chèque du Téléthon Magdunois 2016 (somme récoltée : 10 669,00 € reversée à l'AFM) ;

Le 22 février 2017 : Commission « Environnement et Développement Durable » portant sur l'examen des demandes de subvention, l'opération Trott'Crott', les actions communes Ville de Meung-sur-Loire/LPO/ID LOGISTIC ;

Le 4 mars 2017 : Visite de la caserne des pompiers, Commission Les Ecoutes et réunion de travail ;

Le 6 mars 2017 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur le débat d'orientations budgétaires, les demandes d'aides sociales légales et d'aides financières, les participations aux classes de découvertes, les séjours de vacances été 2017 de l'œuvre universitaire ;

Le 6 mars 2017 : Réunion conjointe des Commissions « Foires et marchés – Animations – Cérémonies », « Promotion Culturelle et Patrimoniale », « Vie Associative-Jumelages » portant sur l'examen des demandes de subvention des associations ;

Le 7 mars 2017 : Commission « Ecole-Sport » portant sur l'examen des demandes de subvention des associations ;

Le 8 mars 2017 : Action de sensibilisation pour une ville propre « Trott' Crott' » avec le Conseil Municipal des Enfants ;

Le 9 mars 2017 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique » pour faire le point sur les projets d'installation de commerces ;

Le 13 mars 2017 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 20 mars 2017 ;

Le 15 mars 2017 : Commission Communale des Impôts Directs portant sur l'examen des changements affectant les valeurs locatives foncières des propriétés bâties et non bâties ;

Le 15 mars 2017 : Comité du Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères portant notamment sur les modalités d'intégration des missions du SMIRTOM au sein de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire ;

Le 15 mars 2017 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents portant notamment sur l'élection du Président, l'élection des Vice-Présidents et des membres du bureau, le débat d'orientations budgétaires 2017 ;

Le 16 mars 2017 : Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire portant notamment sur le débat d'orientations budgétaires 2017, les modalités de retrait de la Commune de Jouy-le-Potier de l'ancienne Communauté de Communes du Val d'Ardoux, les demandes de subventions au titre de la DETR et le FSIL, le versement de la subvention à l'Office de Tourisme du Val des Mauves, l'attribution des indemnités de conseil au comptable du Trésor

Public, la transformation du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce en Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la signature du Contrat Régional de Solidarité Territoriale, l'adhésion de la Communauté de Communes et désignations des représentants au Groupement d'Intérêt Public, la modification de la délégation d'attributions au Président, l'avis sur le Schéma d'amélioration de l'accès des services au public du Conseil départemental de Loir-et-Cher ;

Le 18 mars 2017 : Journée des artisans ;

Le 18 mars 2017 : Carnaval sur le thème « Les métiers » ;

Le 19 mars 2017 : Cérémonie pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

### **Remplacement d'un Conseiller Communautaire.**

Conformément à l'article L 5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection d'un Conseiller Communautaire au scrutin de liste à un tour, en lieu et place de Monsieur Hervé Le Gouellec, démissionnaire.

Par 24 voix pour sur 29 voix, Monsieur Roger Rabier est élu Conseiller Communautaire au sein de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

### **Modification de la composition des commissions municipales.**

L'Assemblée, à l'unanimité, procède au remplacement de Monsieur Hervé Le Gouellec dans les commissions suivantes :

- Monsieur Dominique Moreau au sein de la Commission « Travaux – Voirie – Réseaux – Aménagement ZI/ZA » et de la Commission « Urbanisme – Cimetière »,
- Monsieur Alain Le Gallo au sein de la Commission « Finances – Budget – Commande Publique ».

Par ailleurs, l'Assemblée procède à des modifications au sein des commissions, à savoir :

- Madame Michèle Roussel remplace Monsieur Despérelle au sein de la Commission « Commerce – Artisanat – Développement économique »,
- Monsieur Dominique Moreau remplace Monsieur Alain Le Gallo au sein de la Commission « Environnement – Développement Durable »,
- Monsieur Dominique Moreau remplace Monsieur Laurent Simonnet au sein de la Commission « Prévention – Sécurité – Circulation ».

Madame le Maire informe l'Assemblée de modifications dans les délégations, à savoir :

- Madame Frédérique Beaupuis, Conseillère Municipale déléguée à la Communication,
- Madame Pinon-Puissesseau, Adjointe déléguée à la Vie de quartier et à la promotion de la Ville.

Elle informe également l'Assemblée du changement de nom de la Commission « Promotion Culturelle et Patrimoniale » en Commission « Culture ».

### **Compte-rendu des décisions du Maire.**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la séance du 12 décembre 2016.

### **Fixation du taux des taxes directes locales.**

A l'unanimité, trois abstentions relevées, l'Assemblée décide de maintenir les taux d'imposition des taxes locales applicables pour l'année 2017, en tenant compte de la part départementale de la taxe d'habitation désormais perçue par la Communauté de Communes :

- Taxe d'habitation : 14,12 % (6,51 % au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire)
- Taxe foncière bâtie : 25,34 %
- Taxe foncière non bâtie : 48,45 %

### **Vote des subventions 2017 au profit des associations.**

A l'unanimité, l'Assemblée (les Elus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote, chacun en ce qui les concerne), procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2017. Les domaines concernés sont notamment le sport, le scolaire, la culture, l'environnement, l'aide sociale, les jumelages et les associations diverses.

### **Vote de la subvention 2017 au profit du C.C.A.S.**

A l'unanimité, l'Assemblée procède au vote de la subvention de fonctionnement au profit du Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2017.

### **Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016.**

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2016 en vue de leur affectation au sein des sections, dans le cadre de l'examen du vote du budget primitif 2017.

### **Vote du budget primitif 2017 (Commune, Services de l'Eau et de l'Assainissement, Z.A.C. des Tertres).**

#### **Budget principal de la Commune :**

Par 26 voix pour et 3 voix contre, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2017 comme suit :

#### **Budget principal :**

Fonctionnement : dépenses / recettes : 8 192 309,15 €  
Investissement : dépenses / recettes : 6 668 638,95 €

### **Budget Service de l'eau :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2017 comme suit :

#### **Budget du service de l'eau :**

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 774 384,78 €

Section d'investissement : dépenses / recettes : 679 974,50 €

### **Budget Service de l'assainissement :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2017 comme suit :

#### **Budget du service assainissement :**

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 1 211 822,91 €

Section d'investissement : dépenses / recettes : 909 311,19 €

### **Budget Z.A.C. des Tertres :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z.A.C. des Tertres pour l'exercice 2017 comme suit :

#### **Budget de la Z. A. C. des Tertres :**

Fonctionnement : dépenses / recettes : 7 562 843,40 €

Investissement : dépenses / recettes : 7 500 843,40 €

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur une avance du Budget Principal sur le budget annexe de la Z.A.C. des Tertres.

### **Demandes d'admissions en non-valeur.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à se prononcer sur les admissions en non-valeur (tant sur le budget principal que sur les budgets de l'eau et de l'assainissement) qui seront présentées en cours d'année par le Chef du Centre des Finances Publiques, à charge pour celle-ci d'en rendre compte en séance et de proposer au vote les inscriptions budgétaires qui s'avèreront nécessaires.

### **Demandes de subventions complémentaires auprès de diverses administrations.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès des services de l'Etat, notamment au titre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance et du contrat de ruralité, du Département, de la Région Centre-Val de Loire via le Pays Loire Beauce, de l'Agence de l'Eau, de la Caisse d'Allocations Familiales et de diverses autres organismes, pour des opérations complémentaires et des équipements qui seront mis en œuvre au cours de l'année.

### **Reversement de fiscalité foncière issue du Parc Synergie Val de Loire.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise les versements prévisionnels de fiscalité foncière pour 2017 sur le Parc Synergie Val de Loire, au profit des Communes de Huisseau-sur-Mauves, Baule, Beaugency sur la base des résultats de l'exercice écoulé, (qui s'étaient élevés à 219 379,96 €) et donne délégation à Madame le Maire pour ce faire.

## **Désignation des membres représentant la Commune au sein du Syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.**

Dans le prolongement de la délibération du 7 novembre dernier relative à la création du syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et des communautés du Loiret, à l'unanimité, l'Assemblée désigne Monsieur Jean-Claude Vivet, délégué titulaire, et Madame Michelle Vair-Piova, déléguée suppléante pour représenter la commune au sein de ce syndicat.

## **Cotisation à l'Association de gestion du refuge d'animaux de Chilleurs-aux-Bois (A.G.R.A.).**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise le versement d'une participation de 1 930,99 € au profit de l'Association de gestion du refuge d'animaux de Chilleurs-aux-Bois pour l'année 2017, au titre de la fourrière animale, sachant que cette somme sera ensuite transférée au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret, dans le courant du second semestre 2017.

## **Acquisition de la parcelle AN 63 située en bordure de Mauves en centre-ville.**

A l'unanimité, l'Assemblée émet un avis favorable sur l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AN 63 située en bordure de Mauves entre la rue du Trianon et la rue des Mauves, d'une superficie de 200 m<sup>2</sup>, et autorise Madame le Maire à signer en temps voulu la promesse de vente et l'acte à venir, ainsi que tous actes et documents afférents.

## **Cession des parcelles AV 320 et 321 situées Chemin de l'Orange.**

A l'unanimité, l'Assemblée émet un avis favorable sur la cession des parcelles cadastrées AV 320 et AV 321 situées au croisement du Chemin de l'Orange et de la rue Gallet, d'une superficie de 130 m<sup>2</sup> et 410 m<sup>2</sup> et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les formalités permettant cette opération, étant entendu que l'avis de France Domaine a été sollicité.

## **Signature d'une convention avec l'Association Cœur de Loire et la Région Centre.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à étudier les modalités d'un partenariat avec l'Association Cœur de Loire et la Région Centre, celle-ci intervenant dans le cadre de la promotion, de la construction ou de la rénovation des bateaux traditionnels de Loire, et souhaitant mettre en œuvre des animations en bord de Loire.

## **Reprise de concessions temporaires non renouvelées au cimetière de Meung-sur-Loire.**

Conformément aux articles L 2223-15 et R 2223-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à procéder à la reprise de six concessions temporaires non renouvelées au cimetière de Meung-sur-Loire et à signer tous actes relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.

## **Questions et Communications diverses.**

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 30 mars 2017 à 10h00 : Commission électorale

Le 1<sup>er</sup> avril 2017 à 10h30 : Conseil Municipal des Enfants

Le 2 avril 2017 à 12h00 : Accueil de la marche de l'Itinéraire Gaston Couté par le Comité de quartier de la Nivelles et à 15h00 marche de printemps des Comités de quartier

Le 14 avril 2017 à 10h00 : Commission électorale

Les 23 avril et 7 mai 2017 : Elections Présidentielles  
Le 8 mai 2017 : Cérémonie commémorative  
Le 9 mai 2017 à 18h30 : Commission des Finances  
Le 15 mai 2017 à 20h30 : Conseil Municipal  
Le 21 mai 2017 : Vide-grenier du Comité de quartier de la Nivelles  
Le 29 mai 2017 à 18h30 : Commission Scolaire  
Du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2017 : Festicolor 16<sup>ème</sup> édition  
Le 6 juin 2017 à 10h00 : Commission électorale  
Du 7 au 11 juin 2017 : 6<sup>ème</sup> Edition du rendez-vous au Bord des Mauves  
Le 9 juin 2017 à 19h00 : Fête des voisins organisée par le Comité de quartier des Potières  
Les 11 et 18 juin 2017 : Elections législatives  
Le 12 juin 2017 à 18h30 : Commission des Finances  
Le 17 juin 2017 à 10h30 : Conseil Municipal des Enfants  
Le 25 juin 2017 à 20h30 : Conseil Municipal

Madame le Maire fait part des remerciements de l'Association des chasseurs de Loire pour les aides apportées à leur opération « J'aime la Loire Propre » qui s'est déroulée samedi 4 mars 2017.

Meung-sur-Loire, le 27 mars 2017  
Le Maire,

  
Pauline MARTIN



Affiché le : 27/3/17